



## **BAIES DE SOMME ET D'AUTHIE**

### **Traverser en toute sécurité**

Les baies de Somme et d'Authie sont des milieux naturels exceptionnels, vivant au rythme des marées, aussi impressionnantes qu'imprévisibles.

Elles comportent de nombreux risques : vent, brouillard, enlèvement, noyade ou blessures...

### **Respectez les consignes de sécurité !**

#### **◆ Les mesures de précaution**

**Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas seul en baie et respectez les consignes de sécurité :**

- Informez-vous sur les horaires de marées et sur les conditions météorologiques.
- Quittez la baie de Somme au plus tard 3 h 30 avant la pleine mer et attendez au moins 1 heure après la pleine mer pour vous y engager (arrêté préfectoral du 19 juillet 1977).
- Assurez-vous d'être correctement équipés : moyens d'alerte et numéros d'urgence, vêtements adaptés, trousse de première nécessité.

#### **Privilégiez les sorties encadrées par des professionnels**

Ne vous aventurez pas seul en baie de Somme et en baie d'Authie : des sorties encadrées par des guides professionnels sont proposées pour découvrir ces milieux exceptionnels en toute sécurité. Ils pourront vous accompagner dans la découverte de la nature, de la faune et de la flore mais également de tous les milieux naturels de la côte picarde.

Renseignez-vous auprès des offices de tourisme de votre station du littoral ou sur internet.

#### **◆ Les numéros d'urgence**

Sapeurs-Pompiers	18
SAMU	15 ou 112
Gendarmerie	17
Vigilance Météo France <a href="http://www.vigilance-meteo.fr/">http://www.vigilance-meteo.fr/</a>	05 67 22 95 00
En cas d'isolement par la marée, d'embarcation ou de personne en difficulté en mer, contactez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Gris-Nez	196